

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée Refonte des Géostandards risques	Animation  INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE Maitrise d'Ouvrage  MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)	
Objet : Réunion Plénière GT CNIG Géostandards risques du lundi 22/06/2026 de 14h00 à 16h00.	

Ordre du jour :

- **Récapitulatif depuis dernière plénière**
- **Géostandard PPR**
 - Point sur la mise en œuvre du standard
- **Géostandard « Carto DI »**
 - Avancement des travaux
 - Questions sur les nomenclatures d'enjeux
 - Planning
- **Géostandard « Carto EDD »**
 - Pour information
- **Autres sujets**

Accès au support de présentation disponible sur Github :

https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2026-06-22_Pleniere-GT-Risques/2026-06-22-Pleniere-GT-Risques-SPP-26-0063.pdf

Liste des participants :

Gilles Cébélieu – IGN Natalie Fournel – DDT 42 Stanislas BESSON - DDT 38 Hakim Boulouiz – DREAL Occitanie Cécile Bailly – DREAL AURA Laura Bassompierre – DDTM 30	Bastien Coignon – DGPR/BRIL Hélène Decourcelle – DREAL ARA Nicolas Bonnin – DGPR / BRIL Jean-Yves Dautait – DREAL ARA
---	---

--	--

Première version du compte-rendu	23/06/2026	Gilles Cébélieu
Validation du compte-rendu	07/07/2026	Groupe de travail
Prochaine réunion plénière le vendredi 27 novembre 2026 de 14h à 16h		

Géostandard PPR

(Diapositives #5 à #18)

Mise en œuvre du standard PPR

(Diapositive #8)

Parmi les DDT présentes à la plénière, aucune n'a entamé de procédure PPR nécessitant la mise en œuvre du nouveau Géostandard PPR. La DDTM 30 devrait prescrire ou approuver un nouveau PPR d'ici un an ou deux, pour l'instant aucun travail n'a été entamé pour la conversion des PPR COVADIS au nouveau standard faute de consigne en ce sens. A ce sujet, la DGPR (Nicolas Bonnin) indique qu'il n'est pas demandé que les PPR COVADIS issus du projet Sweet Pepper soient convertis au format du nouveau standard, cela demanderait trop de travail de reprise. Seuls les PPR issus de procédures nouvelles ou de révision initiées depuis 2026 sont concernés par le nouveau Géostandard PPR.

Il est précisé aussi que la plateforme de dépôt temporaire des PPR est encore d'actualité, qu'une solution n'a pas pu être trouvée avec l'IGN et que cette plateforme temporaire va évoluer en septembre pour être plus confortable en attendant de trouver une solution.

Issues sur les PPR

(Diapositives #10 à #16)

Concernant la mise en œuvre du champ « id » dans les gabarits GeoPackage, l'intérêt de ne pas intégrer ce champ dans le schéma du standard est confirmé dans la mesure où cela correspond à une pratique du format (GPKG, mais aussi Shapefile) ou d'implémentation dans QGIS. C'est aussi une pratique qui est faite dans le cadre de la Directive Inondation pour la gestion et l'affichage dans QGIS avec la gestion d'un id numérique dans Postgres qui n'est pas conservé lors de la validation des données.

Cartographies de la Directive Inondation

(Diapositives #18 à #22)

Avancement

(Diapositive #20)

Lors de la présentation des cas d'usages de ce standard, il est indiqué que certains opérateurs (EDF par exemple) peuvent être utilisateurs de ces cartographies en l'absence de PPR existants. Il pourrait être intéressant de modifier le cas d'usage « Exploiter les cartographies de la directive Inondation » en ce sens. Cela sera à discuter au prochain atelier Carto DI.

Concernant le schéma sur les surfaces inondables et les classes de iso-hauteurs, il est aussi indiqué qu'il se peut que les valeurs maximales de hauteur ne soient pas connues, cela était géré avec la saisie de valeurs aberrantes dans l'ancien standard. Il faudra veiller à ce que le nouveau standard prenne en compte ce cas. Cela sera à discuter au prochain atelier Carto DI.

Des problèmes de validation de TRI dans le cadre du cycle 3 de la Directive Inondation sont remontés par la DREAL ARA. Il conviendra de prendre contact avec le responsable de projet à l'IGN (Jean-Baptiste Fresse).

Autres sujets Carto DI

(Diapositive #22)

La problématique d'avoir des scénarios cohérents (et étudiés en même temps) est soulevée. La DGPR (Bastien Coignon) rappelle que la feuille de route des services demande que les productions soient mutualisées, cela inclue les études d'aléas pour les TRI, les PPRI et les ZIP/ZICH. Il est signalé des difficultés qui peuvent être rencontrées pour les propagations des mises à jour des PPR vers les TRI et inversement qui peuvent engendrer des incohérences entre les différents aléas.

Point d'information sur le GT Carto EDD

(Diapositives #23 à #25)

Sur le sujet de ce groupe de travail il est signalé que s'il y a une problématique d'enjeux dans le cadre de ce standard, il conviendra d'être cohérent avec ceux définis dans les autres standards risques.

Prochaine plénière

La prochaine réunion plénière sera à programmer fin novembre / début décembre 2026 à un moment où au moins une première version du standard carto DI aura été produite, voire prête à être soumise à commentaires publics. Un sondage sera envoyé au groupe pour choisir la date.